

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 18 JANVIER 2021

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membre en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (31) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Henri BAUDET, Pierre BLANQUE, Alain BOUSQUET, Patrice CAMPS, Jackie COLL (procuration H. BAUDET), Christine COLOMER, Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS, Jean Louis DEMELIN, Marie Claire FRANCEZ-CHARLOT, Michel GARCIA, Stéphane GAUMOND, Jean Louis LACUBE (procuration JD LAPORTE). Christian LANDRIEU (procuration à Michel GARCIA), Jean Dominique LAPORTE, Jean Michel LATUTE, Phong Lan LE TOAN – BARES (procuration JL DEMELIN), Alain LUNEAU, Daniel MARIN, Françoise MARTIN, Philippe PETITQUEUX, Martine PIERA (procuration JM LATUTE), Serge POLATO, Michel POUDADE, Stéphanie PRUDENTOS, Michel Riff, Michel SANTANACH, Antoine TAHOCES, Georges VICENS.

Date de convocation : Mardi 12 janvier 2021

Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

Objet : Appel à projets - CAMPUS CONNECTE

Le lundi 18 janvier 2021 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président annonce que :

Sur le site de la cité de l'excellence de FONT ROMEU, regroupant le cnea/creps, le collège lycée pierre de Coubertin, et l'UFR Staps, il est proposé de créer un campus connecté, pour cela un appel à projets est ouvert par l'état dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Le Président explique que le campus connecté est un espace où sera délivré des cours post bac par visioconférence par des écoles ou universités. Un accompagnement sous forme de tutorat sera mis en place. Les étudiants seront accueillis au sein de la cité et auront accès aux installations s'y trouvant.

Le campus connecté pourra également accueillir des formations type « pôle emploi » « Greta » ainsi qu'un espace type tiers-lieux.

Ce nouveau campus a comme objectif d'accueillir des athlètes de haut niveau, s'entraînant et vivant sur notre territoire, mais souhaitant faire des études en parallèle, mais aussi des personnes ne pouvant se rendre dans les universités traditionnelles pour des raisons personnelles ou financières.

Le Président explique que ce projet sera mis en place pour la rentrée de septembre 2021, pour quinze à trente étudiants, et qu'il est prévu pour une première période de 5 ans.

Afin d'obtenir les différentes aides l'état demande que ce soit la collectivité territoriale qui porte le projet, et candidate à l'appel à projet.

Le budget d'investissement est de 60 000€ pour la première année, le budget de fonctionnement est évalué à 76 000€ par an, le financement est composé des participations des établissements : cnea, creps, collège-lycée et UFR staps, de subventions de l'état et de la région, une participation en aide logistique et financière est envisagée pour la communauté de communes.

Le Président précise qu'une fois déduit les diverses subventions et participations des partenaires, la participation financière de la collectivité ne dépassera pas 4 000€ par ans.

Ce projet innovant nous permettra de garder les forces vives sur notre territoire, d'attirer et de conserver des sportifs de hauts niveaux.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **De répondre à l'appel à projets « campus connecté »**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 18 JANVIER 2021

Pierre BATAILLE
Président

Envoyé le 19-01-2021 à la Préfecture
Accusé de réception le 19-01-2021
NOTIFICATION FAST

